

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le jeudi 19 novembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est assemblé à la salle Multiculturelle de Grâce, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina ; BOUILLOT Lise ; BUHE Thierry ; COCGUEN Marie-Jo ; CRESSON-BRASSART Christèle ; CROISSANT Guy ; ECHEVEST Yannick ; GEORGELIN Dominique ; GUILLOU Claudine ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE GOFF Yannick ; LE SAULNIER Brigitte ; NAUDIN Christian ; RADENNEN-PAGEOT Annick ; THOMAS Joseph ; VILLECROZE Philippe.

Administrateurs absents excusés :

GENETAY Stéphanie ; HAGARD Elisabeth ; LE BIANIC Yvon ; LE MEAUX Vincent ; RASLE-ROCHE Morgan.

Administrateurs absents :

BUTEL Pierre-Yves ; GOASDOUE Gérard ; INDERBITZIN Laure-Line ; LE BLOAS Mireille ;

Administrateurs absents ayant donné pouvoir :

Néant.

En exercice : 25
Présents : 16
Absents : 09
Représentés : 00

Date d'envoi des convocations : **05 novembre 2020**

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

DEL 47-11-2020

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
DELIBERATION DE PRINCIPE
OUVERTURE D'UNE ANTENNE DU CENTRE DE SANTE ET EXPERIMENTATION DE LA
TELECONSULTATION

Les travaux du Contrat Local de Santé ont mis et mettent toujours en lumière une sous-densité de médecins généralistes libéraux et une moyenne d'activité des médecins généralistes supérieure à la moyenne bretonne.

La question de la désertification médicale est au cœur des préoccupations des habitants du territoire de l'Agglomération.

Depuis 2017, l'Agglomération et le CIAS ont travaillé, en collaboration avec les établissements hospitaliers, à l'élaboration de réponses diverses et complémentaires :

- La création au Centre Hospitalier de Guingamp de places d'hébergement supplémentaires ouvertes aux internes en médecine.
- La promotion de la maîtrise de stage auprès des médecins généralistes.
- La création d'un dispositif de fonds de concours aux communes du territoire pour le maintien et le développement de la présence médicale sur le territoire de l'agglomération.
- La création d'un centre de santé et des antennes au service de l'ensemble des citoyens du territoire de l'agglomération se veut aussi une des réponses à l'urgence de la désertification de la présence médicale.
- Le CIAS est sollicité également pour le développement de la télémédecine.

Lecture entendue et après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

PREND ACTE des enjeux soulevés sur les questions d'accès aux soins, et donc de la possibilité d'ouvrir des antennes du Centre de Santé sur le territoire de l'Agglomération, et d'expérimenter la Télémédecine.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en délibéré le 23/11/2020
et de publication le 27/11/2020

Le Président,

